Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Litige honoraires avocat

Par Cali

Bonjour,

J'ai droit à l'aide juridictionnelle partielle. Un avocat m'a été désigné.
En un premier temps, il m'a annoncé un montant d'honoraires que j'ai accepté (qui était quand même très élevé pour moi, plus que je m'y attendais, étant donné ma situation).
Or, subitement, deux mois plus tard, il m'envoie une convention d'honoraires avec une augmentation substantielle (600 euros). Je lui ai dit qu'il y avait erreur, qu'il fallait qu'il rectifie. Or, prenant prétexte d'un élément où il n'y a rien à faire sauf dire que c'était désormais nul et non avenu et qui faisait partie du dossier initial, il me rajoute cette somme "substantielle".
Je lui ai dit que je n'étais pas d'accord et par conséquent que j'allais demander son remplacement au bureau de l'aide juridictionnelle.
Le pire c'est qu'il me dit que ce litige sur les honoraires ne justifie pas un changement d'avocats ? Or, il n'est pas question que je paie cette somme en plus qui est totalement abusive. Je suis à deux mois de la prochaine audience et avec les fêtes de fin d'année, je crois qu'il va y avoir encore un report. J'hallucine complètement.
Heureusement j'ai la copie de l'accord initial via un échange de SMS. Quel est votre avis là dessus ? J'ai peur qu'il ne me fasse des difficultés.

Par jmp93

Bonjour
Ne vous laissez pas faire.....
Contacter le Bâtonnier du barreau auquel appartient votre avocat.
jmp93